

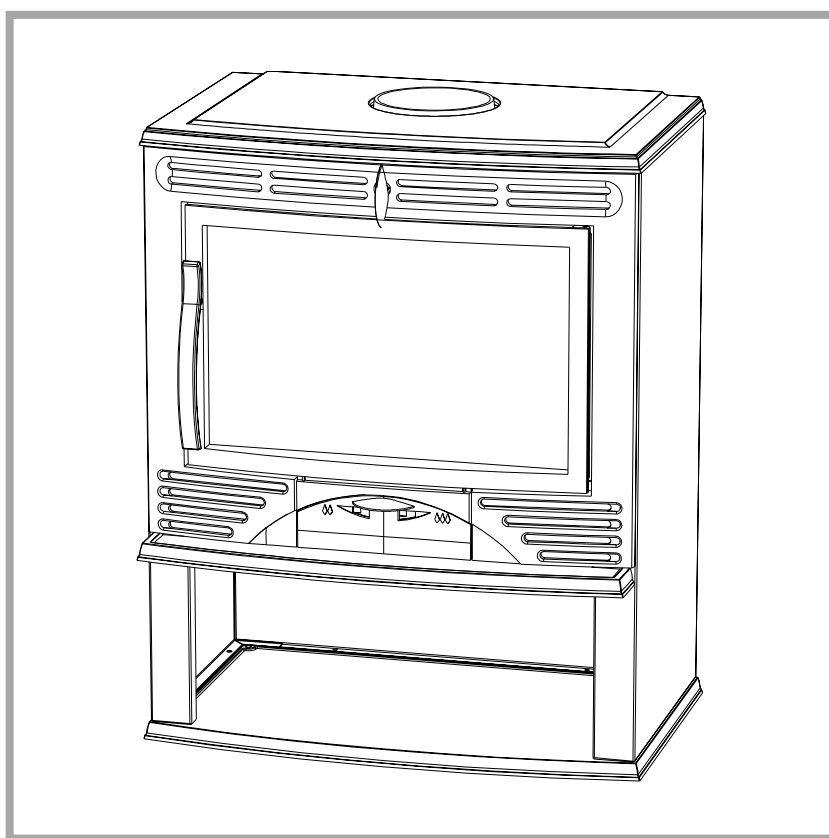
# BIGORRE

Poêle à bois

NF EN 13240

Référence : 134 10 16 & 134 10 17

Puissance : 10 kW



Présentation du matériel

Instructions pour l'installateur

Instructions pour l'utilisateur

Pièces détachées

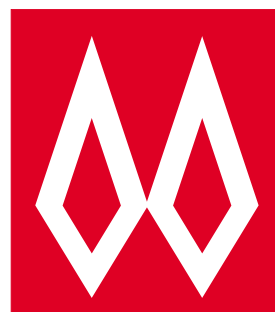
Certificat de garantie

Document n° 1162-1 ~ 01/08/2003



## Notice de référence

à conserver  
par l'utilisateur  
pour consultation  
ultérieure.



**FRANCO BELGE**

**STAUB FONDERIE**

Siège Social : 2, rue Saint Gilles  
68230 TURCKHEIM  
RC Colmar  
SIREN 439 330 325

Siège Administratif :  
BP 73  
59660 MERVILLE  
Téléphone : 03 28 43 43 43  
Fax : 03 28 43 43 99

Matériel sujet à modifications sans préavis.  
Document non contractuel.

FRANCO BELGE vous félicite de votre choix.  
Certifiée ISO 9001, FRANCO BELGE garantie la qualité de ses appareils  
et s’engage à satisfaire les besoins de ses clients.  
Fort de son savoir-faire de plus de 75 ans,  
FRANCO BELGE utilise les technologies les plus avancées dans la conception  
et la fabrication de l’ensemble de sa gamme d’appareils de chauffage.  
Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,  
au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

---

## SOMMAIRE

---

<b>Présentation du matériel . . . . .</b>	<b>p. 3</b>
Colisage . . . . .	p. 3
Option. . . . .	p. 3
Caractéristiques générales . . . . .	p. 3
Description . . . . .	p. 4
Principe de fonctionnement . . . . .	p. 4
<b>Instructions pour l’installateur . . . . .</b>	<b>p. 5</b>
Avertissement pour l’usager . . . . .	p. 5
Le local d’implantation. . . . .	p. 5
Le conduit de fumée . . . . .	p. 5
Montage de la buse . . . . .	p. 6
Raccordement au conduit de fumée . . . . .	p. 6
Contrôle avant mise en service . . . . .	p. 6
Entretien de la cheminée et ramonage . . . . .	p. 6
<b>Instructions pour l’utilisateur . . . . .</b>	<b>p. 7</b>
Combustible . . . . .	p. 7
Allumage . . . . .	p. 7
Conduite de la combustion . . . . .	p. 7
Décrassage. . . . .	p. 8
Entretien du poêle . . . . .	p. 8
Conseils importants . . . . .	p. 8
Causes de mauvais fonctionnement . . . . .	p. 8
<b>Pièces détachées . . . . .</b>	<b>p. 9</b>

Cet appareil est conçu pour brûler le bois en toute sécurité

# ATTENTION

une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.

Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation.

## 1. Présentation du matériel

### 1.1. Colisage

- 1 colis : Poêle complet.

### 1.2. Option

- Kit variateur ventilateur.

### 1.3. Caractéristiques générales

<b>Référence</b> . . . . .		<b>134 10 16</b> . . . . .	<b>134 10 17</b>
Puissance calorifique, allure normale . . . . .	kW.	10 . . . . .	10
Dépression optimum de la cheminée . . . . .	Pa.	5 à 10 . . . . .	5 à 10
Volume de chauffe corrigé . . . . .	m <sup>3</sup>	400 . . . . .	400
Dimensions du foyer			
- largeur . . . . .	mm	585 . . . . .	585
- profondeur . . . . .	mm	325 . . . . .	325
- hauteur utile . . . . .	mm	350 . . . . .	350
Dimension des bûches . . . . .	cm.	50 . . . . .	50
Capacité du cendrier . . . . .	litre	2,5 . . . . .	2,5
Poids à vide . . . . .	kg	160 . . . . .	160
Ventilateur			
- tension nominale (~50 Hz) . . . . .	V	- . . . . .	230
- puissance nominale . . . . .	W	- . . . . .	35

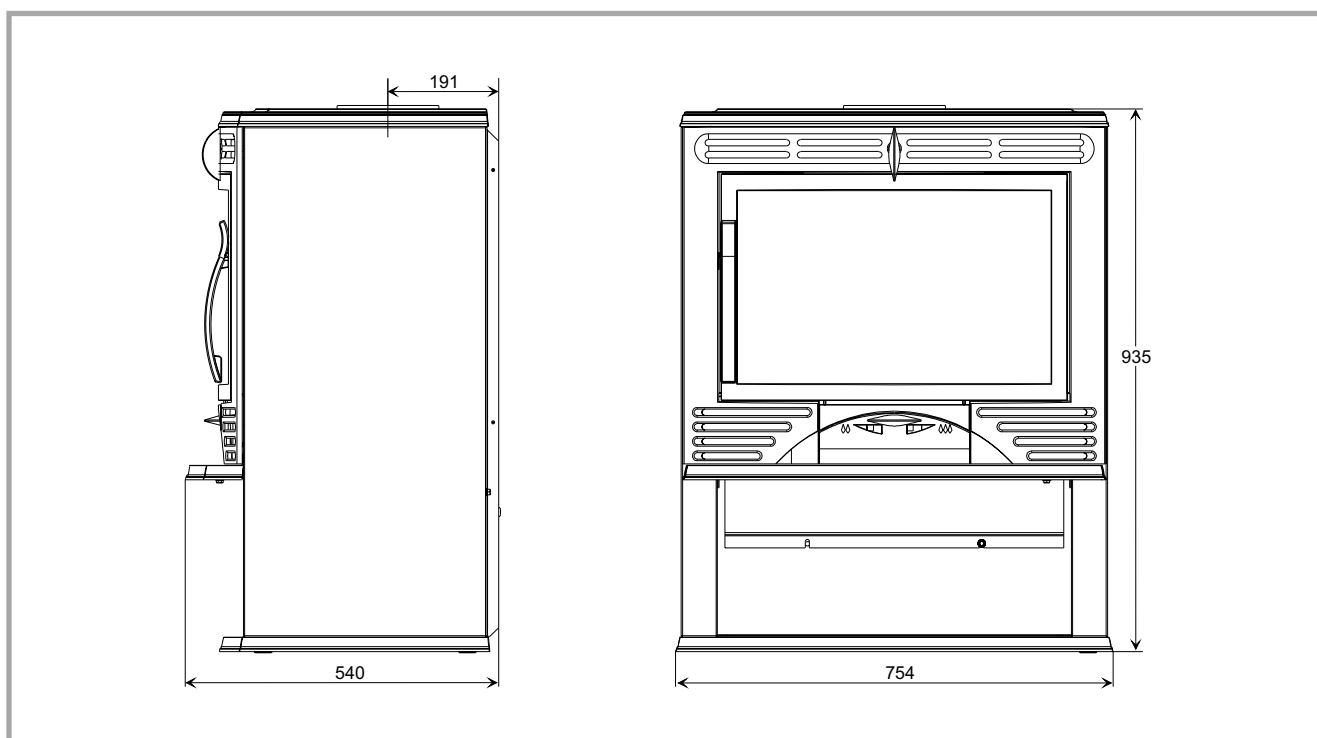


Figure 1 - Dimensions en mm

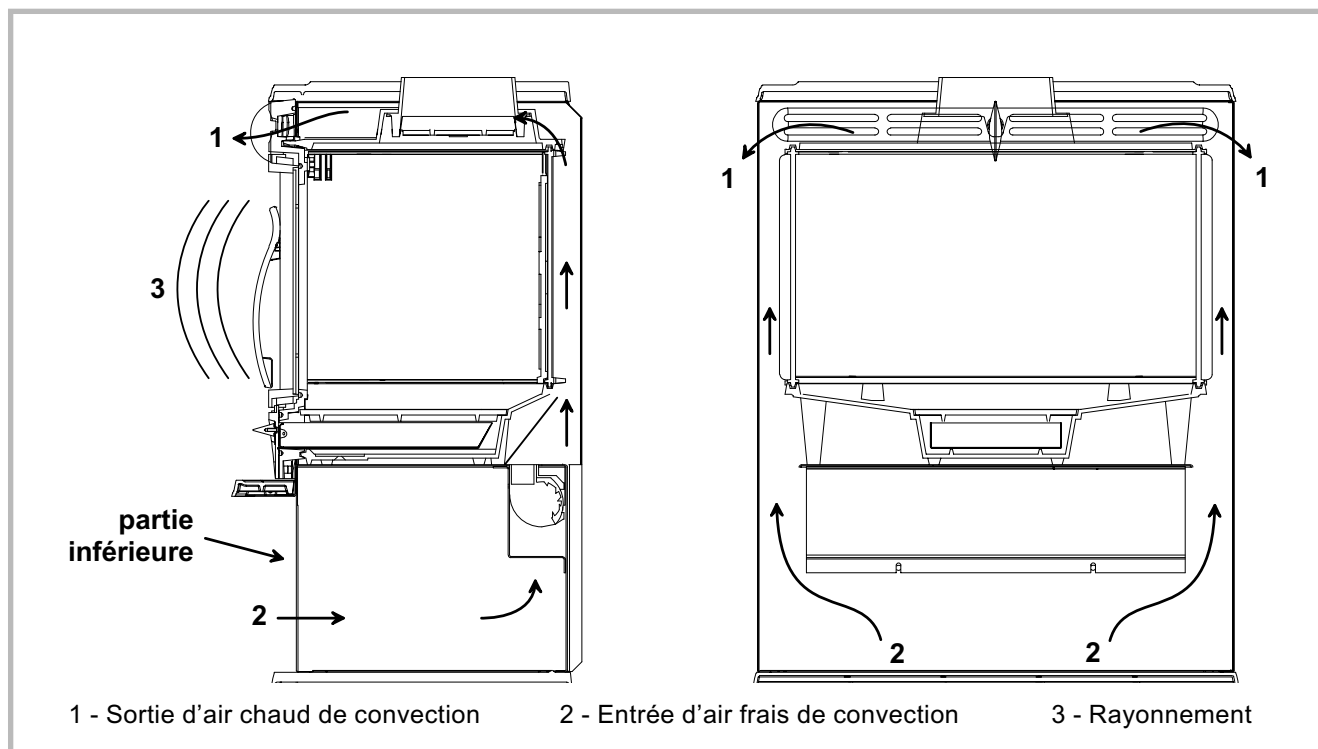


Figure 2 - Principe de diffusion de la chaleur

#### 1.4. Description

Poêle

- (Réf. 134 10 17) Accélérateur de convection composé d'un ventilateur à démarrage automatique.
- Porte de chargement à ouverture latérale, munie d'une vitre en vitrocéramique résistant à 750°C, permet une vision panoramique du foyer, joue aussi le rôle de pare-étincelles.
- Réglage d'allure par volet d'air situé sur la porte de cendrier.
- Clapet de tirage commandé en façade.

#### 1.5. Principe de fonctionnement

Le “Bigorre” est un appareil conçu pour fonctionner uniquement porte fermée et de façon intermittente.

La diffusion de la chaleur s'effectue essentiellement par rayonnement au travers de la vitre et tout autour du foyer.

La combustion s'effectue dans un foyer chaud avec l'apport d'air primaire par le bas du foyer.

**Important** : Pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil, la partie inférieure doit rester vide (fig. 2).

## 2. Instructions pour l'installateur

### 2.1. Avertissement pour l'utilisateur

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

Un poêle mal installé peut être à l'origine de graves incidents (incendie de cheminée, inflammation de matériaux d'isolation à base de plastique des cloisons, etc...).

L'isolation de l'appareil et du conduit d'évacuation des gaz doit être renforcée et réalisée suivant les règles de l'art afin d'assurer la sécurité du fonctionnement de l'appareil. Se référer aux réglementations locales en vigueur, notamment :

**Arrêté du 22 octobre 1969** : Conduit de fumée desservant les logements.

**Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982** : Aération des logements.

**Norme P 51-201** : Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

**Norme NF D 35-302** : Tuyaux et coudes de fumée en tôle.

Le non respect des instructions de montage entraîne la responsabilité de celui qui l'effectue.

La responsabilité du Constructeur est limitée à la fourniture du matériel.

### 2.2. Le local d'implantation

Lorsque le Bigorre sera dévissée de la palette, pensez à placer les pieds réglables avant de la poser au sol. Pour cela, faites glisser le colis sur la palette en mettant un à un les pieds réglables à la place des 4 vis de fixation.

#### Ventilation :

Pour permettre le bon fonctionnement en **tirage naturel**, vérifier que l'air nécessaire à la combustion peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil ; dans les habitations équipées d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée), celle-ci aspire et renouvelle l'air ambiant ; dans ce cas l'habitation est légèrement en dépression et il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure complémentaire propre à la cheminée et d'une section au moins égale à 50 cm<sup>2</sup>.

#### Emplacement de l'appareil :

Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale.

La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication.

Ces pièces doivent être en dépression ou équipée de grilles d'aérations pour favoriser la circulation de l'air chaud.

#### Plancher et cloisons :

S'assurer qu'ils ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, cloisons légères avec isolation à base de plastique).

**Faire bien attention de respecter les dégagements d'installation jusqu'aux cloisons en matériau combustible (fig. 3).**

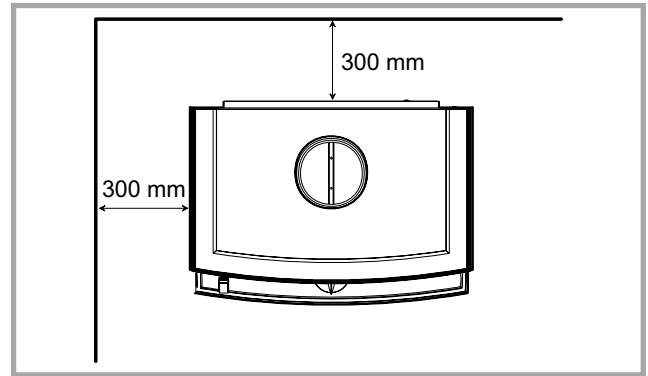


Figure 3 - Dégagement minimum de sécurité

### 2.3. Le conduit de fumée

- Le conduit doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant (voir tableau page 3).
  - Le conduit doit être **compatible** avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.
  - Le conduit doit être **propre** ; effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissron" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.
  - Le conduit doit avoir une **isolation thermique** suffisante : un conduit dont les parois internes sont froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.
  - Le conduit de fumée doit être étanche et de section normale et constante sur toute sa hauteur (exemple 2,5 dm<sup>2</sup>). Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul.
  - Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.
  - Il doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faite de la maison ou de toute construction à moins de 8 m. Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m.
  - Le couronnement ne doit pas freiner le tirage.
  - Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un antirefouleur efficace ou rehausser la cheminée.
  - Si la dépression de la cheminée excède 30 Pa, il faut installer un modérateur de tirage efficace sur le conduit de raccordement.
- Cheminée à construire/conduit inexistant :
- Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.
  - Il doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère...).
  - Il doit permettre un ramonage mécanique.

## 2.4. Montage de la buse

La buse d'évacuation permet l'utilisation de tuyaux de Ø 180 mm avec un raccordement s'effectuant à l'extérieur de la buse.

## 2.5. Raccordement au conduit de fumée

- L'appareil doit se trouver aussi près que possible de la cheminée.
- L'appareil sera raccordé au conduit de fumée au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : **inox, tôle émaillée...**).
- Le diamètre du tuyau ne doit pas être inférieur au diamètre de la buse de l'appareil. Si c'est le cas, la réduction doit être de diamètre immédiatement inférieur au diamètre de la buse et être située le plus loin possible du raccordement à l'appareil.
- Le raccordement, départ dessus uniquement.
- L'emboîtement du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil ainsi que sur le conduit de fumée se fera de manière étanche.
- Le conduit de raccordement ainsi que le modérateur de tirage éventuel doivent être visibles, accessibles et ramonables.

## 2.6. Contrôle avant mise en service

Vérifier, l'état des joints de mastic, que la porte ferme bien et que la vitre n'est pas détériorée, que les passages de fumée ne sont pas obstrués par les composants de l'emballage ou des pièces démontées. Toutes les pièces amovibles doivent être à leur place respective.

## 2.7. Entretien de la cheminée et ramonage

Très important : Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement ; en cas d'usage fréquent du poêle, procéder à plusieurs ramonages annuels de la cheminée et du conduit de raccordement.

L'état de la cheminée sera vérifié au moins une fois par an.

### 3. Instructions pour l'utilisateur

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.

#### 3.1. Combustible

Cet appareil n'est pas un incinérateur.

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé.
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises.
- Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation (50 cm) avant d'être stockées.

##### Combustible recommandé

- Bois de chauffage : **Charme**

##### Combustible de remplacement

- Bois de chauffage : Chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...)

##### Combustibles interdits

- **Tout charbon !**
- «Bois vert» ; du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement des parois internes et du conduit de fumée (suies, bistre, goudron,...).
- «Bois récupéré» ; la combustion de bois traité (traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contreplaqué ou d'aggloméré, palette, etc...) provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suies, bistre, goudron,...), nuit à l'environnement (pollution, odeur, ...) et sont cause d'emballement du foyer avec surchauffe.

**Attention !** «Bois vert» et «bois récupéré» peuvent provoquer un feu de cheminée.

#### 3.2. Allumage

- Ouvrir en grand le volet d'entrée d'air primaire.
- Ouvrir le clapet de tirage puis ouvrir la porte vitrée.
- Placer sur la grille du papier sec froissé ( type journal), du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
- Allumer le papier et refermer la porte vitrée.

Lors du premier allumage, le feu ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement.

- Lorsque le bois est bien enflammé, fermer le clapet de tirage puis fermer partiellement le réglage d'air.

**Remarque :** Lors du premier allumage, l'appareil peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.

#### 3.3. Conduite de la combustion

L'appareil doit fonctionner avec **la porte de cendrier, la porte vitrée et le clapet de tirage convenablement fermés**. Le contrôle d'allure s'effectue par le volet de réglage d'air primaire situé sur la porte de cendrier (fig. 4, # 1).

**Pour le chargement du foyer**, ouvrir préalablement le clapet de tirage puis ouvrir doucement la porte vitrée sans faire d'appel d'air brutal, ce qui évite les émanations de fumées dans la pièce.

Les bûches doivent être placées sur les braises,

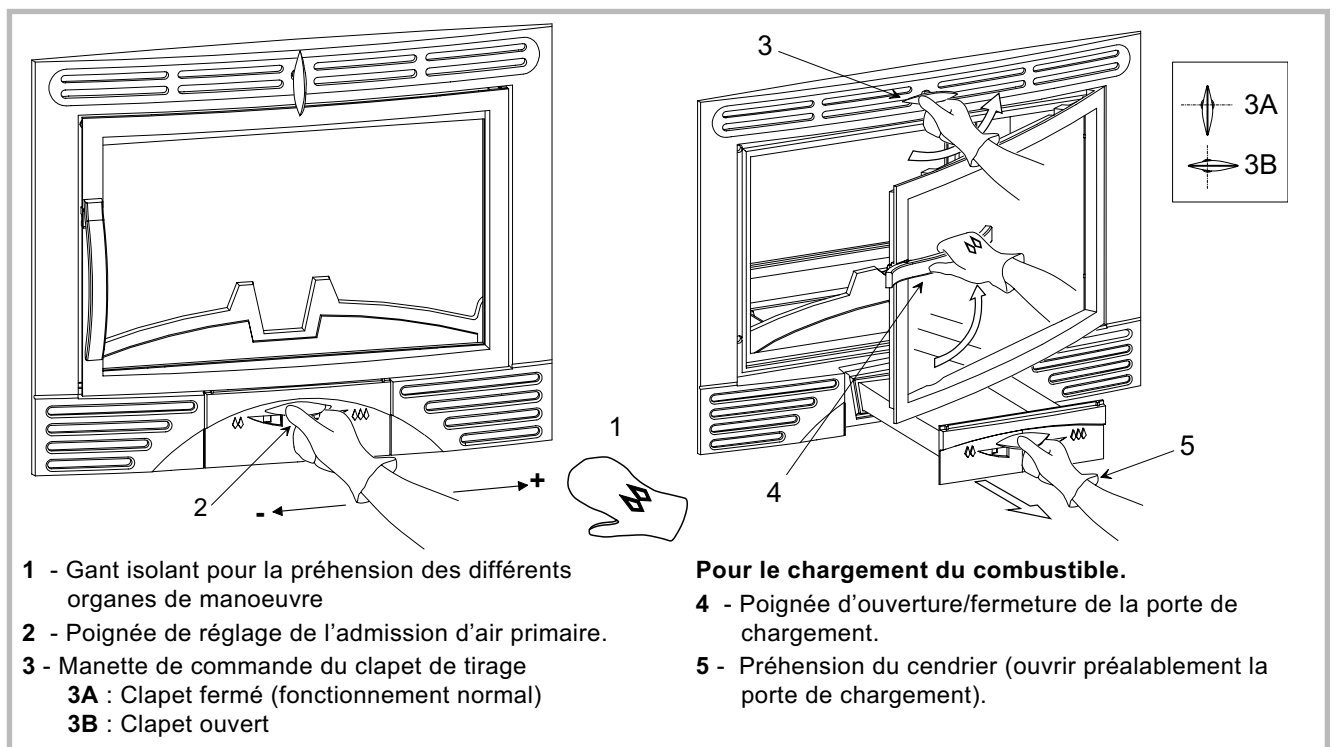


Figure 4 - Organes de manoeuvre

- Pour une allure soutenue, veiller à ce qu'il y ait toujours au moins 2 bûches sur le brasier. L'allure du foyer est meilleure lorsqu'il y a plusieurs bûches et qu'elles ne sont pas trop grosses (10 à 16 cm de diamètre).
- Pour une allure réduite (par exemple la nuit), choisir des bûches plus grosses.

Après chargement, refermer la porte vitrée **et le clapet de tirage**.

### 3.4. Décrassage

- Secouer les braises à l'aide du tisonnier avant chaque chargement.
  - Évacuer les cendres régulièrement. Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille, cela freinerait l'arrivée d'air primaire et le feu serait étouffé ; d'autre part, la grille ne serait plus refroidie et pourrait se détériorer.
  - Évacuer les cendres lorsque le foyer est refroidi.
  - Retirer le tiroir-cendrier à l'aide d'un gant de protection.
- Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

### 3.5. Entretien du poêle


- L'appareil doit être nettoyé régulièrement.

### 3.7. Causes de mauvais fonctionnement

- Retirer les dépôts dans la chambre de combustion, nettoyer la grille de foyer.
- Le nettoyage de la vitre vitrocéramique peut s'effectuer avec un chiffon doux humecté d'un produit approprié du commerce ; cette opération sera réalisée lorsque l'appareil est froid ; après nettoyage, rincer à l'eau claire ; n'utiliser pas de nettoyeurs abrasifs.
- La vitre vitrocéramique résiste à une température de 750°C ; en cas de bris de verre, suite à une manoeuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer la vitre cassée par un matériau autre que celui fourni par le fabricant.
- Toutes les pièces constituant l'habillage, peuvent être frottées à sec avec une brosse douce ou avec un chiffon légèrement humide. En cas de condensations ou d'aspersion d'eau involontaire, nettoyer les parties souillées avant qu'elles ne sèchent.

### 3.6. Conseils importants

Ce poêle est un appareil qui produit de la chaleur et peut provoquer des brûlures par contact. Interdisez à vos enfants de s'en approcher.

 **L'appareil peut encore rester chaud une fois éteint.**



: Ce signe vous recommande de faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer ces opérations.

Situation	Causes probables	Action
<i>Le feu prend mal. Le feu ne tient pas</i>	<b>Bois vert ou trop humide.</b>	- Utiliser du bois dur d'au moins deux ans de coupe et ayant été stocké sous abri ventilé.
	<b>Les bûches sont trop grosses.</b>	- Pour l'allumage, utiliser du papier froissé et du petit bois très sec. Pour l'entretien du feu, utiliser des bûches refendues.
	<b>Bois de mauvaise qualité.</b>	- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).
	<b>Air primaire insuffisant.</b>	- Ouvrir en grand le volet d'air primaire. - Ouvrir la grille d'entrée d'air frais extérieure.
	<b>Le tirage est insuffisant.</b> <input checked="" type="checkbox"/>	- Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire. - Vérifier que le conduit de fumée est conforme.
<i>Le feu s'emballe.</i>	<b>Excès d'air primaire.</b>	- Fermer partiellement ou complètement le volet d'air primaire.
	<b>Le Tirage est excessif.</b> <input checked="" type="checkbox"/>	- Installer un modérateur de tirage.
	<b>Bois de mauvaise qualité.</b>	- Ne pas brûler en continu, du petit bois, des fagots, des chutes de menuiseries (contreplaqué, palette, etc...).
<i>Emanation de fumées à l'allumage.</i>	<b>Le conduit de fumée est froid.</b>	- Réchauffer le conduit en faisant brûler une torche de papier dans le foyer.
	<b>La pièce est en dépression.</b>	- Dans les habitations équipées d'une VMC, entrouvrir une fenêtre donnant sur l'extérieur jusqu'à ce que le feu soit bien lancé.



<i>Emanation de fumées pendant la combustion.</i>	<b>Le tirage est insuffisant.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Vérifier la conformité du conduit de fumée et son isolation. - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire.
	<b>Le vent s'engouffre dans le conduit.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Installer un anti-refouleur sur le couronnement.
	<b>La pièce est en dépression.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Dans les habitations équipées d'une VMC, il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure complémentaire propre à la cheminée.
<i>Chauffage insuffisant.</i>	<b>Bois de mauvaise qualité.</b>		- N'utiliser que le combustible recommandé.
	<b>Mauvais brassage de l'air chaud de convection.</b>		- Vérifier le circuit de convection (grilles d'entrée, conduit d'air, grilles de diffusion). - Vérifier que les pièces voisines sont équipées de grille d'aération pour favoriser la circulation de l'air chaud.

## 4. Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et la référence de l'appareil y compris l'indice littéral de couleur (inscrit sur le certificat de garantie

ou la plaque signalétique), la désignation et le code article de la pièce.

Exemple : Poêle à bois Bigorre, réf. 134 10 16 Y, dessus 352148.

A = 134 10 16 Y  
B = 134 10 16 K

C = 134 10 16 P  
D = 134 10 16 C

E = 134 10 17 Y  
F = 134 10 17 K

G = 134 10 17 P  
H = 134 10 17 C

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	D	E	F	G	H	Qté
1	101043	Axe		A	B	C	D	E	F	G	H	01
3	134107	Gant		A	B	C	D	E	F	G	H	01
4	134702	Goupille cannelée	5x32	A	B	C	D	E	F	G	H	02
5	134711	Goupille cannelée	6x30	A	B	C	D	E	F	G	H	01
6	134749	Goupille mecanindus.	4x20	A	B	C	D	E	F	G	H	01
7	134758	Goupille mecanindus	4 x16	A	B	C	D	E	F	G	H	04
11	166035	Ressort		A	B	C	D	E	F	G	H	01
14	181622	Tresse de céramique	Ø 8.	A	B	C	D	E	F	G	H	2,60 m
15	181625	Tresse de céramique	Ø 7.	A	B	C	D	E	F	G	H	2,23 m
18	188810	Verre vitrocéramique	550x345x4	A	B	C	D	E	F	G	H	01
23	222557	Chicane		A	B	C	D	E	F	G	H	01
24	224045	Cendrier		A	B	C	D	E	F	G	H	01
25	249315	Trappe de réglage		A	B	C	D	E	F	G	H	01
26	271008	Attache		A	B	C	D	E	F	G	H	04
27	276005	Plaquette		A	B	C	D	E	F	G	H	01
28	300989 ED	Poignée		A	B	C	D	E	F	G	H	01
29	301166 ED	Porte de cendrier		A	B	C	D	E	F	G	H	01
30	301828 ED	Poignée		A	B	C	D	E	F	G	H	01
31	303809 ED	Buse		A	B	C	D	E	F	G	H	01
32	306275 ED	Arrière de foyer		A	B	C	D	E	F	G	H	01
34	309229 ED	Grille		A	B	C	D	E	F	G	H	01
35	309889 ED	Façade		A	B	C	D	E	F	G	H	01
36	310211 ED	Côté		A	B	C	D	E	F	G	H	02
37	314111 ED	Gond		A	B	C	D	E	F	G	H	01
38	319736 ED	Support grille		A	B	C	D	E	F	G	H	01
39	320613 ED	Clapet		A	B	C	D	E	F	G	H	01
40	328221 ED	Protection avant		A	B	C	D	E	F	G	H	01
41	330013 ED	Plaque d'âtre		A	B	C	D	E	F	G	H	01
42	331101 ED	Porte de foyer		A	B	C	D	E	F	G	H	01
43	352148 ED	Dessus		A	B	C	D	E	F	G	H	01
44	900948	Manette		A	B	C	D	E	F	G	H	01
45	988853	Porte vitrée complète		A	B	C	D	E	F	G	H	01
46	900956	Clapet complet		A	B	C	D	E	F	G	H	01

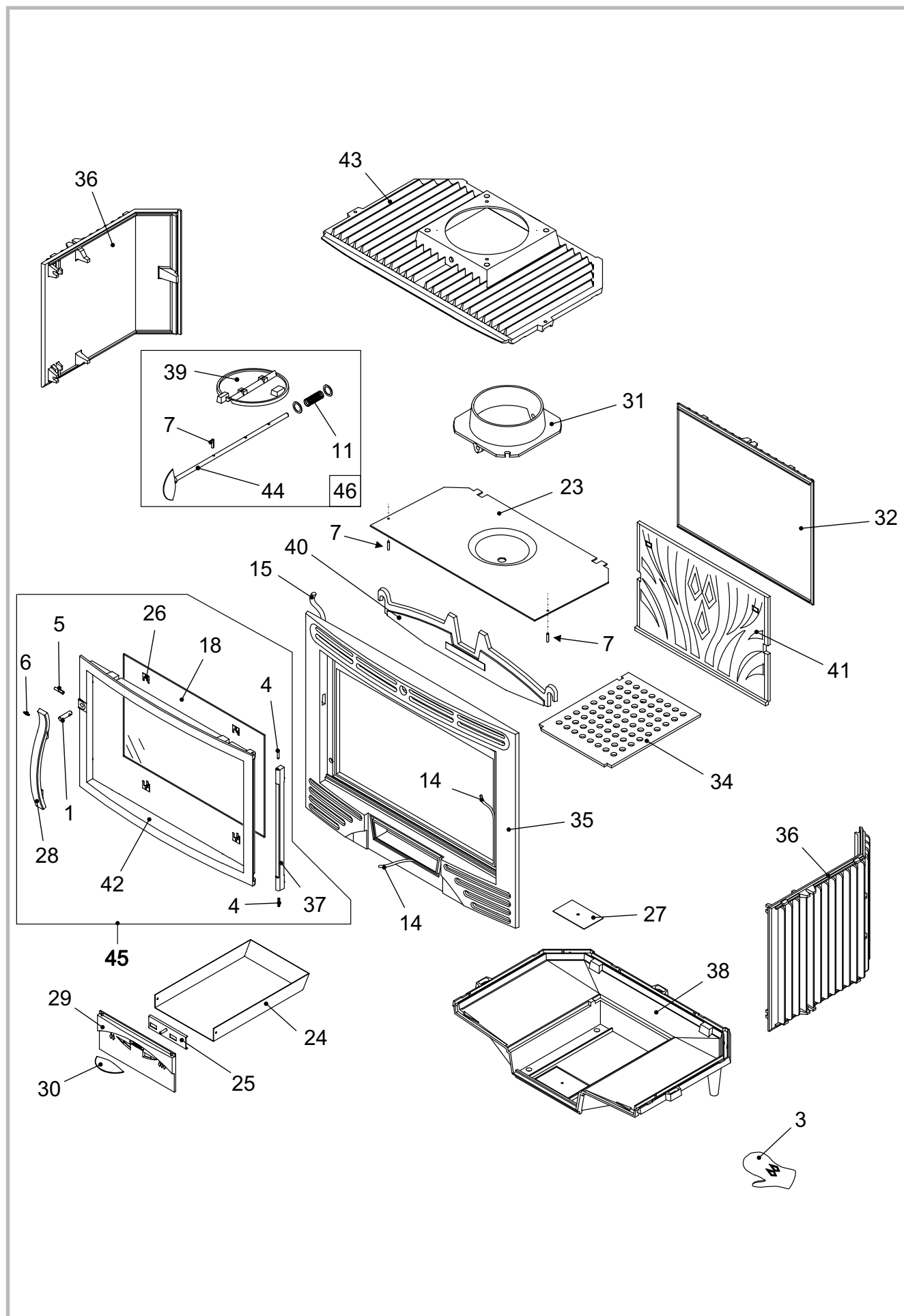


Figure 5 - Vue éclatée de l'insert

A = 134 10 16 Y  
B = 134 10 16 K

C = 134 10 16 P  
D = 134 10 16 C

E = 134 10 17 Y  
F = 134 10 17 K

G = 134 10 17 P  
H = 134 10 17 C

N°	Code	Désignation . . . . .	Type . . . . .	A . . .	B . . .	C . . .	D . . .	E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	Qté
1	352169	Dessus . . . . .		A . . .	B . . .	C . . .	D . . .	E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01
2	207896 EK	Côté gauche . . . . .		A . . .				E . . .				01
2	207896 EN	Côté gauche . . . . .			B . . .				F . . .			01
2	207896 EL	Côté gauche . . . . .				C . . .				G . . .		01
2	207896 EM	Côté gauche . . . . .					D . . .				H . . .	01
3	260712	Écran de côté . . . . .		A . . .	B . . .	C . . .	D . . .	E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	02
4	207318	Habillage arrière . . . . .		A . . .	B . . .	C . . .	D . . .	E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01
5	207895 EK	Côté droit . . . . .		A . . .				E . . .				01
5	207895 EN	Côté droit . . . . .			B . . .				F . . .			01
5	207895 EL	Côté droit . . . . .				C . . .				G . . .		01
5	207895 EM	Côté droit . . . . .					D . . .				H . . .	01
6	202819	Support . . . . .		A . . .	B . . .	C . . .	D . . .	E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01
7	300494	Dessous . . . . .		A . . .	B . . .	C . . .	D . . .	E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01
8	327907	Supplément de dessous . . . . .		A . . .	B . . .	C . . .	D . . .	E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01
9	267406	Carter . . . . .						E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01
10	160707	Pied réglable . . . . .		A . . .	B . . .	C . . .	D . . .	E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	04
11	183324	Turbine . . . . .						E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01
12	179042	Thermostat . . . . .						E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01
13	161016	Presse étoupe . . . . .						E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01
14	109237	Câblage . . . . .						E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01
15	269436	Défecteur . . . . .						E . . .	F . . .	G . . .	H . . .	01

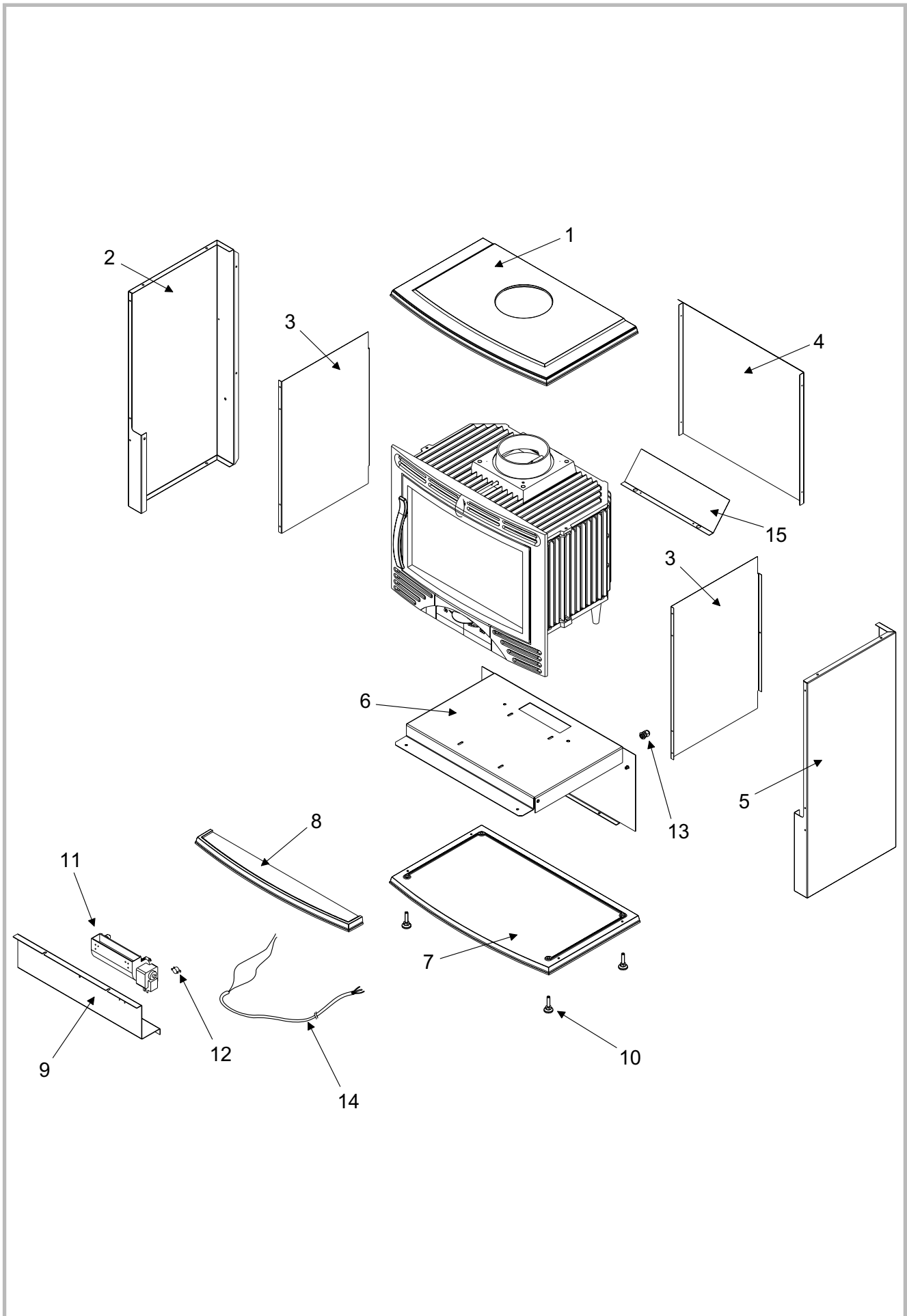


Figure 6 - Vue éclatée du Bigorre





## 🎀 Certificat de Garantie 🎀

### 🎀 Garantie légale

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement le vendeur.

Dans un souci d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services pourra intervenir sans préavis.

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'appliquent, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil, et dans le pays où a été acheté le matériel.

### 🎀 Garantie contractuelle

Nos matériels sont garantis contre les défauts et vices cachés sous conditions :

- 1) de l'installation et de la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel.
- 2) du respect des instructions données dans nos documents techniques, notices d'installation et de réglage.
- 3) de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil réalisés conformément aux normes et législations en vigueur et aux indications des notices technique jointe à l'appareil.

Cette garantie porte sur le remplacement, en nos ateliers, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "contrôle garantie" : port et main d'œuvre à la charge de l'utilisateur. De plus, si les réparations ou l'échange des pièces couverts par la garantie se montrent trop onéreux par rapport au prix de

l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil appartiendra au vendeur.

Notre garantie est de 2 (deux) ans sur tous appareils exception faite des foyers et inserts pour lesquels notre garantie est de 5 (cinq) ans à l'exclusion de :

- 1) Les voyants lumineux, les fusibles, les résistances électriques, les ventilateurs.
- 2) les pièces d'usure ou en contact avec des températures importantes à savoir : soles et grilles foyères, plaques de fond, déflecteurs, cendriers, peintures et traitements de surface des parties décoratives. Sont également exclus de cette garantie les joints et vitres.
- 3) Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui précisé en nos notices.
- 4) Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée, effets d'orage, humidité, pression ou dépression non conforme, chocs thermique, coup de feu, etc).
- 5) Les dégradations de pièces électriques, résultant de branchement et d'utilisation sur secteur dont la tension, mesurée à l'entrée de l'appareil, serait inférieure ou supérieure à 10 % de la tension nominale de 220 volts.

### 🎀 Exclusion de responsabilité

Dans l'hypothèse de fabrication d'un bien à la demande du client, notre responsabilité, en qualité de sous-traitant, ne pourra en aucun cas être engagée à l'égard du client ou des tiers pour défectuosité provenant de l'installation ou d'un défaut de conception du bien.

☒ Nom et adresse de l'installateur : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

☎ Téléphone : \_\_\_\_\_

☒ Nom et adresse de l'utilisateur : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date de la mise en service : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Référence de l'appareil :  134 10 16     134 10 17

Couleur :  Y     K     P     C

Numéro de série : \_\_\_\_\_

- Ce certificat est à compléter et à conserver soigneusement par l'utilisateur.
- En cas de réclamation, faire une copie dûment remplie et l'adresser à :

**STAUB FONDERIE**

Siège Administratif : BP 73, 59660 MERVILLE, FRANCE.